

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 8

Artikel: Premier coup de pioche : le 16 octobre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'initiateur du projet, Laurent Marti, entra au CICR en 1964. Chargé de nombreuses missions, notamment comme délégué, il constatait régulièrement, lors de ses retours, l'ignorance profonde du public pour le travail accompli sur le terrain.

Il ne comprenait d'ailleurs pas pourquoi la Ville de Genève, siège de nombreuses organisations internationales, n'avait jusqu'alors jamais pensé consacrer un musée à l'un de ses plus grands citoyens, qu'il s'agisse de Calvin, Jean-Jacques Rousseau ou Henry Dunant.

Et le financement ?

La création du Musée coûtera quelque 14,5 millions de francs. Pourtant, qu'on se rassure. Le financement du Musée proviendra de sources publiques ou privées, mais en aucun cas de fonds des institutions de la Croix-Rouge ou qui leur auraient été normalement destinés.

Le Conseil de Fondation, que préside Philippe de Weck, ancien président du Conseil d'administration de l'UBS, recherche des contributions – en plus du soutien de l'Etat et de la Ville de Genève – auprès de fondations, sociétés ou mécènes dévoués au développement d'entreprises culturelles.

Pourquoi créer un musée de la Croix-Rouge ?

Aucune religion, aucun principe politique n'ont au cours des siècles bénéficié de l'universalité. La Croix-Rouge a réussi cette gageure. Sur 168 Etats, dont 157 sont membres des Nations Unies, 152 ont signé les Conventions de Genève et 136 ont créé une Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge.

Toutefois, bien que si largement répandu, le mouvement est souvent imparfaitement jugé, parfois décrié. L'histoire, la mission, l'épopée ou la vie quotidienne de ces « troisièmes combattants » restent gravés dans la mémoire de ceux qu'ils ont aidés, mais demeurent méconnus des autres.

Ceux qui ont participé aux actions de la Croix-Rouge jugent qu'il est indispensable de dire la vérité sur une institution en laquelle, en raison des vies qu'elle sauve et malgré ses limites, ils ont foi.

Un musée, mieux que toute autre forme de diffusion, est de nos jours le moyen le plus clair, le plus convaincant, le plus populaire de « raconter une histoire ». Et cette histoire – celle de la Croix-Rouge – peut convaincre d'autres hommes de se mettre à leur tour au service de l'homme.

Pourquoi créer ce musée à Genève ?

La Croix-Rouge a été fondée à Genève en 1863. Henry Dunant, l'initiateur, comme les quatre autres personnalités qui composèrent le premier « Comité international de la Croix-Rouge » étaient Genevois.

Les Conventions internationales destinées à protéger les victimes de la guerre et qui assignent à la Croix-Rouge des tâches spécifiques portent le nom de Conventions de Genève. L'ensemble des institutions de la Croix-Rouge ont leur quartier général à Genève.

Création à Genève du premier Musée International de la Croix-Rouge

Premier coup de pioche: le 16 octobre

Le 16 octobre 1985, après plusieurs années d'études, on procédera à l'ouverture du chantier du Musée International de la Croix-Rouge. L'emplacement est prévu à proximité du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève, entre l'ancien Hôtel Carlton et son bâtiment annexe. Le Musée s'insérera entièrement dans la colline et ne sera visible de l'avenue de la Paix que par une tranchée d'accès.

trouve dans l'histoire de toutes les sociétés. Le visiteur verra, dans le premier espace du musée, la reproduction des actes, des gestes ou des coutumes les plus représentatifs de ces règles de clémence spontanée à travers l'anthropologie et les différentes civilisations.

2^e espace

Solférino
En 1859, Napoléon III, empereur des Français, soutient

les Piémontais dans leur tentative de libération des provinces italiennes du nord. Il engage à leurs côtés et contre les Autrichiens une série de batailles victorieuses dont une des plus brutales est celle de Solférino, 40 000 combattants vont en un jour en être victimes. Henry Dunant, citoyen genevois et témoin fortuit de la bataille, organise avec l'aide de la population locale une action de secours aux blessés.

3^e espace

L'appel d'Henry Dunant

De retour à Genève, Dunant ne reste pas inactif. Dans un ouvrage intitulé *Un Souvenir de Solférino* qu'il destine à toutes les cours d'Europe, il suggère la création dans chaque pays d'une société de secours aux militaires blessés. L'idée est favorablement accueillie. Une conférence diplomatique réunit à Genève en 1864 les représentants de 16 pays. Un accord portant le nom de « Convention de Genève » assure aux combattants blessés une protection de principe. Un emblème est adopté: « la croix rouge sur fond blanc ».

4^e espace

De 1864 à 1914

De 1864 à la Première Guerre mondiale, la Croix-Rouge est mise à l'épreuve.

Le 15 novembre 1979, la Commission du Musée International de la Croix-Rouge ouvre un concours d'architecture. 157 architectes genevois et 17 architectes suisses invités s'inscrivent. La Commission arrête finalement son choix au projet présenté par les architectes Pierre Zoelly, Georges Haefeli et Michel Dirardet.

La guerre franco-allemande (1870) démontre l'efficacité des sociétés de secours, mais elle révèle une nouvelle catégorie de victimes: les prisonniers de guerre.

5^e espace

La Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale révèle l'importance capitale des sociétés nationales de secours et de leur bureau coordinateur à Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), intermédiaire indépendant et neutre. Des documents pathétiques, films ou photographies, montrent l'intervention des services de la Croix-Rouge au centre des combats, dans les champs de prisonniers ou auprès des familles.

6^e espace

L'entre-deux-guerres

1918: armistice, fondation de la Société des Nations. Les hommes veulent croire à la réconciliation éternelle. Les Sociétés nationales de Croix-Rouge et de Croissant-Rouge se préparent alors à des activités de paix (déastres naturels, entraide sociale). Elles créent une Fédération (Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge). Le CICR pour sa part estime que le monde n'est pas prêt à se passer d'un intermédiaire neutre. Il préserve son identité.

Le sixième espace évoquera l'effort de la Croix-Rouge pour la paix, effort contrecarré par la montée du fascisme et les prémices de la Seconde Guerre mondiale.

Dans un musée aux trois quarts souterrain, le visiteur sera confronté, grâce à des moyens visuels perfectionnés, au passé, au présent et à l'avenir de la Croix-Rouge.

7^e espace

La Seconde Guerre mondiale

1939–1945: 50 millions de victimes, des centaines de villes rasées et puis la première explosion atomique. La Croix-Rouge fait des efforts gigantesques pour atténuer les souffrances. Mais qu'a-t-elle entrepris pour prévenir les exécutions massives? Un film similaire à celui de la Première Guerre mondiale montrera les réalisations et les revers de la Croix-Rouge dans ce conflit sans précédent.

8^e espace

De 1949 à nos jours

Le monde sort, profondément changé de la Seconde Guerre mondiale. La Croix-Rouge doit s'adapter à des formes nouvelles de conflits (mouvements de libération, guerilles), de détention (détenus politiques), de menaces sociales (criminalité, drogue, pollution). Est-elle encore crédible? Le sera-t-elle demain?

Sur un « mur d'images » composé d'une vingtaine d'écrans, les activités de la Croix-Rouge internationale de 1949 à nos jours seront montrées par diapositives.

9^e espace

La Croix-Rouge, ce jour

Enfin, le visiteur pourra vivre « en direct » l'actualité de la Croix-Rouge. L'événement de la veille ou du jour fera l'objet d'une interview ou d'un reportage vidéo. Les cassettes se trouveront à portée de main du public et de grands écrans montreront la prise de décision à Genève ou les premières images de l'action sur le terrain.

